

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 12

Artikel: Elections vaudoises : avance très légère

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais

Vers un Bureau de l'égalité ?

(ccr) - En mai dernier, une Parlementaire valaisanne, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, a déposé au Grand Conseil une motion demandant la création d'un Bureau cantonal de la condition féminine. Cette motion fait actuellement l'objet d'une étude de la Commission des questions féminines qui a entrepris, en collaboration avec le CLAF, un vaste sondage auprès des femmes valaisannes. Leurs réponses devraient permettre de définir les structures qui correspondraient le mieux à leurs souhaits.

La Chaux-de-Fonds

L'ADF à VAL 89

(ib) - La section locale de l'ADF avait tenu à être associée au premier Salon de la vie associative locale (VAL) qui s'est tenu récemment à La Chaux-de-Fonds. Cela d'ailleurs sans trop savoir ce qu'elle irait faire entre les gymnastes, les samaritains, les chorales et les cynologues. Et pourtant ce fut un succès, le féminisme s'avérant, avec une bonne dose d'enthousiasme et un brin d'imagination, un sujet attractif et intéressant.

Pour le décor, la simplicité par des dessins qui situent avec humour l'état actuel du partage des tâches, quelques panneaux rappelant les grandes dates et quelques mots d'ordre pour la marche vers l'égalité réelle. Mais surtout en réalisant un petit questionnaire sérieux, et mi-drôle, les femmes de l'ADF se sont donné un superbe outil de communication et, ne craignons pas le mot, de conscientisation. Mélangeant les données sérieuses — femme licenciées pour harcèlement sexuel, nombre de représentantes au Conseil général, nombre de femmes dans les directions des écoles, etc. — et les aspects plus fantaisistes, tels la féminisation des noms et quelques pièges, nombre de répondants se sont étonnés et interrogés. Comment ? il y a si peu de femmes professeur d'université ; comment ? les salaires sont encore tant discriminatoires et La Chaux-de-Fonds ne compte que deux rues dédiées à des femmes !

La table accueillante du stand de l'ADF n'a ainsi pas désempli de visiteurs cochant sérieusement le questionnaire, mais s'amusant beaucoup de certaines données ou des développements provoqués. Nul doute que le féminisme a passé par là, et dans cette foire-expo-sition fort sympathique le questionnaire ADF est devenu l'un des musts sur lequel il fallait s'être penchée. L'expérience a encore démontré que les féministes font moins peur ; pas au point de ne pas les aborder, en tous les cas.

Lausanne

Une nouvelle formation

(srl) — La promotion professionnelle des femmes est à la mode dans le discours des responsables de l'économie ; mais le meilleur moyen de la



L'intendante au travail.

concrétiser reste l'engagement personnel des femmes elles-mêmes, du moins de celles qui sont décidées à faire bouger les choses sans trop se fier aux déclarations d'intention de ces messieurs.

Regula Pfeifer exerçait à Zurich la profession de cadre d'intendance, et s'occupait activement de l'association suisse de cette profession. Lorsque son mari a été transféré à Lausanne, elle a décidé de s'investir dans la création d'une antenne romande de l'association, qui faisait encore défaut. Actuellement, elle préside aux destinées du tout jeune GROCADI (Groupement romand des cadres d'intendance), dont l'objectif principal est de mettre sur pied une formation de qualité impliquant la pleine reconnaissance d'une profession méconnue, et de sauvegarder les intérêts professionnels des membres.

La profession de cadre d'intendance, exercée majoritairement par des femmes, consiste à assumer la responsabilité du

service de l'intendance de certains établissements publics : hôpitaux, cliniques, EMS, écoles, etc. C'est une profession à dimension sociale, contrairement, par exemple, à la gestion hôtelière, basée sur la notion de profit ; cependant, l'actuelle tendance à la limitation des coûts de la santé oblige à tenir compte là aussi de certains critères économiques.

Ce n'est pas un hasard si les cadres d'intendance sont principalement des femmes. Du ménage au management, note avec humour Regula Pfeifer, il n'y a qu'un pas ! mais un pas qu'il faut franchir avec sérieux, tant il est vrai que le passage de la dimension privée à la dimension publique de la gestion ne va pas de soi. Le programme des cours mis sur pied par le GROCADI en collaboration avec l'Association vaudoise des établissements médico-sociaux s'étend sur quatorze mois, à raison de trois jours par mois. C'est un instrument de formation solide, qui devrait garantir la pleine reconnaissance de leurs compétences aux travailleuses de la branche. La première volée a reçu ses certificats au début novembre, à Lausanne. Le GROCADI se bat maintenant pour l'institution d'un véritable examen professionnel, sanctionné par un brevet de l'OIFIAMT.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez con-

tacter Mme Regula Pfeifer, Vignes-d'Argent 2, 1004 Lausanne, tél. (021) 24 44 80.

Elections vaudoises

Avance très légère

(sch) — L'événement marquant des élections communales vaudoises a été, bien sûr, l'élection d'Yvette Jaggi à la syndicature de Lausanne. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro, avec un bilan de la présence des femmes à la tête des exécutifs communaux.

Pour l'heure, et au vu des résultats disponibles, il faut constater que la participation des femmes à la vie politique communale vaudoise augmente, quoique lentement, d'une élection à l'autre.

S'il est vrai qu'ici ou là on enregistre quelques échecs qui font mal (Doris Cohen-Duman qui, pour 10 voix, n'est pas élue à l'Exécutif lausannois ; Marianne Huguenin à celui de Renens pour 13 voix ; Francine Jeanprêtre à Morges qui visait la syndicature renonce après le premier tour devant son résultat qu'elle juge trop faible... ; une candidate radicale à la Municipalité de Vallorbe qui fait un bon résultat au premier tour mais bascule au second du fait de l'alliance pour le moins curieuse des socialistes avec les libéraux !), si l'on a pu lire des titres du genre « Sombre journée à la Côte pour les femmes »

Lausanne

Un Institut féminin du management

Le Centre romand de promotion du management, à Lausanne, vient de créer l'Institut féminin du management (IFMA), dans le but de former à la gestion d'entreprise des femmes au bénéfice d'une instruction supérieure et qui se destinent à devenir cadres.

Les cours de l'IFMA s'adressent, d'une part, aux femmes qui désirent reprendre une vie professionnelle après une interruption, et à celles qui, en cours d'études, décident de se lancer dans la vie pratique ; d'autre part, aux femmes qui exercent

déjà une activité professionnelle et qui se sentent freinées par leur formation initiale.

La création de l'IFMA s'inscrit, affirment ses responsables, dans l'actuelle tendance à promouvoir l'activité professionnelle des femmes ; ce n'est pas par hasard qu'elle a été annoncée le 19 octobre dernier, dans le cadre de la journée nationale du mouvement Des Paroles aux Actes. Les entreprises ont besoin des femmes dans un contexte économique caractérisé par l'assèchement du marché du travail en personnel qualifié : l'IFMA souhaite contribuer à faire cesser le gaspillage consistant à négliger le potentiel féminin.

parce que cinq candidates à l'Exécutif de leur commune n'ont pas été élues, il n'en reste pas moins que lorsqu'on fait la moyenne, la proportion des femmes dans les autorités communales augmente légèrement.

A l'heure où nous mettons sous presse, il n'est pas encore possible de donner des chiffres exacts, et pour cause : le canton de Vaud compte 385 communes (groupées en 19 districts), il y a donc 385 Municipalités (= Exécutif) de 3, 5 ou 7 membres à dénombrer. Quant aux conseils communaux (= Législatif), 137 communes devaient les élire (30 à 100 membres), les autres communes pratiquant le système de l'assemblée de commune à laquelle chaque citoyen assurément peut participer.

Pour le seul district de Lausanne (12 communes), le nombre de femmes élues à une Municipalité est de 9 (contre 5 en 1985) ; 9 municipales pour 66 sièges, ce qui donne 14,7 % (contre 7,5 % en 1985). Dans les conseils communaux, 187 femmes sont élues sur un nombre total de 895 conseillers communaux, ce qui donne

20,8 % (contre 18,2 % en 1985).

Notons pour terminer le magnifique résultat de la commune de Lausanne : 30 femmes ont été élues au Conseil communal (100 sièges) et, avec le jeu des « viennent ensuite » qui entreront tout de suite au Conseil du fait de l'élection de quelques membres de leur parti à la Municipalité, trois autres femmes siégeront dès la première séance de la législature.

Bienne

Vers la création d'un bistrot-femmes

(fvk) — Constatant qu'elles n'ont pas d'endroit à Bienne pour se retrouver et parler de leur rôle de mère, de leur travail ménager ou de leur activité professionnelle, des femmes de F-Info ont décidé de créer, même modestement, un lieu pour elles à la rue Haute 4 : quelques tables, une ambiance sympathique, la possibilité de boire quelque chose tous les jeudis soir dès 19 h ou de manger tous les 15 jours.

Qui souhaiterait collaborer à la préparation d'un savoureux repas ? Qui a de la vaisselle ou du matériel de cuisine à offrir ?

Pour l'heure, Bistrot-femmes n'est qu'une pièce dans un appartement mais, qui sait, peut-être n'est-ce qu'un début ?

Centre de liaison du Jura

Cinq ans d'activité

(fvk) — Cinq ans d'existence pour le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes. Cinq ans pendant lesquels des femmes ont donné de leur savoir, de leur énergie pour améliorer la condition de la femme.

Pour Mariethé Aubry Mertenat, qui quitte la présidence après trois ans d'engagement, toutes les activités du CL accomplies bénévolement pour et avec les femmes jurassiennes devraient désormais être reconnues et donc indemnisées.

Le rapport d'activités 88-89 démontre bien si besoin est le désir du CL de participer activement à la vie politique et sociale du canton. Le Centre est informé de chaque nouvelle consultation (sur le plan fédéral également) et y répond dans la mesure de ses moyens. Le CL informe et a publié au début de cette année une brochure intitulée « La Femme et l'AVS ». Début 89 également,

le CL demandait par lettre à tous les parlementaires jurassiens et jurassiens que les allocations familiales soient versées à celui des époux qui assume en majeure partie le travail éducatif et ménager. Sa démarche n'a pas abouti et le centre regrette le manque de solidarité des femmes députées. A l'actif du CL, la mise sur pied d'un cours de formation de base pour les responsables de garde-rie qui débouchera peut-être sur l'obtention d'un certificat de capacité, inexistant à l'heure actuelle.

La dernière manifestation prévue au calendrier 89 avait lieu le 2 décembre. Il s'agissait d'une journée de sensibilisation et d'information sur les moyens d'expression violents, animée principalement par une Lausannoise, Mme Linda Giacometti, enseignante spécialisée. La violence y a été traitée sous forme d'ateliers abordant le quotidien, la famille, les femmes et l'environnement.

Rappelons encore que le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes compte actuellement 24 associations qui représentent environ 12 000 personnes.

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34

l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.
Madame Maria Trunz,
chef de notre agence et ses collaboratrices
seront heureuses de vous accueillir.

BCG 